

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2013

Avril 11, 2013

MONTRÉAL, CANADA--(Marketwired - 11 avril 2013) - Theratechnologies Inc. (Theratechnologies) (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui les résultats financiers de son premier trimestre qui s'est clôturé le 28 février 2013.

Faits saillants du premier trimestre

- Revenus de 1 799 000 \$
- Royautés de 884 000 \$
- Diminution des frais de ventes et développement de marché, des frais généraux et administratifs et de la R&D de 31,3 pourcent pour s'établir à 2 484 000 \$ en raison de la restructuration
- Reprise de 3 093 000 \$ au titre de frais de restructuration
- Profit net de 1 860 000 \$
- Liquidités de 17 905 000 \$ disponibles à la fin du trimestre.

« Nos résultats financiers du premier trimestre de 2013 démontrent notre engagement indéfectible à l'atteinte de l'équilibre financier. Nous continuons à gérer nos dépenses de près, tel qu'illustré par la signature de la convention d'amendement de bail qui se traduira par une réduction des déboursés de plus d'un million de dollars par année. Cela est en sus des réductions significatives au chapitre des dépenses en général, » a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies.

« En même temps, notre plan d'affaires continue à progresser avec la récupération des droits commerciaux d'*EGRIFTA^{MC}* en Europe, avec le travail effectué en vue de potentiellement resoumettre *EGRIFTA^{MC}* en Europe, par le dépôt de la procédure d'appel au Canada et en appuyant notre partenaire avec les soumissions réglementaires en Amérique latine, » a conclu Luc Tanguay.

Résultats financiers du premier trimestre

Les résultats financiers présentés dans ce communiqué de presse sont extraits du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société pour la période terminée le 28 février 2013 préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Le rapport de gestion pour l'exercice financier et les états financiers non audités pour le premier trimestre se terminant le 28 février 2013 sont disponibles sur les sites www.theratech.com, www.sedar.com et sur www.sec.gov. Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans ce communiqué de presse sont en dollars canadiens. Aux fins de la présente, *EGRIFTA^{MC}* réfère à la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA^{MC}* est notre marque de commerce.

Nous tirons principalement nos **revenus** de la vente d'*EGRIFTA^{MC}* à EMD Serono aux fins de revente, des redevances versées par EMD Serono sur les ventes réalisées auprès de clients aux États-Unis et des services de recherche, ce qui comprend les paiements d'étape et l'amortissement du paiement initial reçu à la conclusion de l'entente avec EMD Serono. Les revenus consolidés du trimestre clos le 28 février 2013 se sont élevés à 1 799 000 \$, comparativement à 3 190 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012.

Les revenus tirés de la vente de produits se sont établis à 451 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013, en comparaison de 1 279 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012, recul qui tient à une réduction du prix de vente et à une diminution des livraisons à EMD Serono au premier trimestre de 2013. La réduction du prix de vente est attribuable à la mise en marché de la nouvelle présentation à fiole unique d'*EGRIFTA^{MC}* en octobre 2012. Bien que le prix de vente d'*EGRIFTA^{MC}* ait été réduit, notre marge sur coût de revient, en terme de pourcentage, demeure inchangée. La baisse de volume s'explique par le fait que les livraisons peuvent varier considérablement à court terme selon les politiques d'approvisionnement d'EMD Serono.

Les **redevances** sont passées de 841 000 \$ pour le trimestre clos le 29 février 2012 à 884 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013. Les chiffres du trimestre à l'étude incluent les redevances gagnées en décembre 2012 ainsi qu'une estimation des redevances gagnées en janvier et en février 2013, alors que les chiffres du trimestre de l'exercice précédent rendent compte des redevances gagnées en octobre, en novembre et en décembre 2011.

Les revenus liés à l'amortissement du paiement initial reçu à la conclusion de l'entente avec EMD Serono se sont chiffrés à 464 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013, contre 1 070 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012. L'amortissement moindre comptabilisé au cours de l'exercice 2013 tient compte du prolongement de la période de service attribuée au paiement initial pour permettre la réalisation des travaux restants à effectuer.

Le **coût des ventes** d'*EGRIFTA^{MC}* s'est établi à 668 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013, contre 1 337 000 \$ pour la période correspondante de 2012. Le coût des ventes du trimestre à l'étude inclut les coûts liés à la mise en place des mesures correctives exigées par les autorités réglementaires brésiliennes en ce qui a trait à la fabrication. Pour l'exercice en cours, le coût des ventes tient par ailleurs compte d'une perte de 192 000 \$ survenue au cours de la conversion des matières premières en produits finis en janvier 2013. La Société analyse actuellement cet événement afin d'en déterminer la cause et de répartir la responsabilité des parties impliquées. D'ici à ce que des mesures correctives aient été mises en place, la production d'*EGRIFTA^{MC}* a été suspendue. Actuellement, la direction et le tiers fournisseur mettent en place des mesures correctives.

Les frais de **recherche et développement (« R&D »)**, déduction faite des crédits d'impôt, ont atteint 1 455 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013, comparativement à 1 313 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012. Les frais de R&D enregistrés en 2013 comprennent notre part des coûts des deux essais cliniques de phase IV, ainsi que les frais se rapportant aux démarches entreprises pour aider nos partenaires commerciaux à faire homologuer le produit dans leurs territoires respectifs.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 62 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013, alors qu'ils s'étaient élevés à 261 000 \$ pour le même trimestre en 2012. Maintenant que la Société a conclu des ententes de licence pour *EGRIFTA*^{MC} pour les marchés importants et qu'elle concentre ses efforts en vue d'atteindre une position de trésorerie neutre le plus rapidement possible, ses activités de vente et de développement des marchés se résument à la gestion des relations avec ses partenaires commerciaux existants.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 967 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013, en comparaison de 2 043 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution marquée des frais est attribuable à la restructuration et aux changements apportés à la rémunération

Pour le trimestre clos le 28 février 2013, la Société a comptabilisé une reprise de 3 093 000 \$ au titre des **frais de restructuration**, tandis qu'elle avait inscrit une charge de 6 058 000 \$ à ce titre pour la période correspondante de l'exercice 2012. Les frais alors inscrits avaient trait à la restructuration survenue au premier trimestre de 2012 et incluaient une provision pour locaux inoccupés d'un montant de 4 055 000 \$. La signature de la convention d'amendement de bail nous a permis de reprendre le montant inutilisé de la provision pour locaux inoccupés, soit 3 119 000 \$ après déduction des charges liées à la convention.

Les produits financiers nets ont atteint 160 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013, en regard de 277 000 \$ pour le même trimestre un an plus tôt. Les produits d'intérêts ont été moins élevés en 2013 qu'en 2012 en raison de la réduction graduelle de la taille du portefeuille à mesure que des placements sont liquidés afin de financer les activités.

Pour le trimestre clos le 28 février 2013, la Société a inscrit des charges financières de 40 000 \$, alors qu'à la période correspondante de l'exercice 2012 elle avait inscrit un profit de 67 000 \$ attribuable à la fluctuation positive des cours de change.

Compte tenu des revenus et des charges dont il est question plus haut, la Société a dégagé un **bénéfice net** de 1 860 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013; elle avait inscrit une perte nette de 7 484 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012. La Société a inscrit un bénéfice net par action de 0,03 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2013, alors qu'elle avait enregistré une perte nette par action de 0,12 \$ pour la période correspondante de 2012.

Au 28 février 2013, les **liquidités**, qui comprennent la trésorerie et les obligations, s'établissaient à 17 456 000 \$ et les crédits d'impôt et subventions à recevoir s'élevaient à 449 000 \$, soit une situation de trésorerie totalisant 17 905 000 \$, contre 20 924 000 \$ au 30 novembre 2012.

Les **flux de trésorerie** affectés aux activités opérationnelles pour le trimestre clos le 28 février 2013 se sont chiffrés à 2 884 000 \$, comparativement à 7 929 000 \$ pour la période correspondante de 2012. Les chiffres de la période à l'étude rendent compte d'une réduction de 921 000 \$ des crédettes et charges à payer.

Détails de l'appel-conférence

Une conférence téléphonique aura lieu à compter de 8 h 30 (heure de l'Est), aujourd'hui, pour discuter des résultats. L'appel sera animé par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-800-743-4304 (sans frais) ou 1-416-981-9000 (international). L'appel sera également accessible via une webdiffusion au : www.theratech.com. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible jusqu'au 25 avril 2013 au 1-800-997-6910 (sans frais) ou 1-416-626-4144 (international), code d'accès : 21652962.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une entreprise biopharmaceutique qui se spécialise dans des produits thérapeutiques novateurs de nature peptidique, plus particulièrement des peptides liés au facteur de libération de l'hormone de croissance. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.theratech.com, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission au www.sec.gov.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective au sens de la législation applicable en valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Ces énoncés prospectifs, qui reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ainsi que sur l'information disponible à la date à laquelle ils ont été formulés, se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « pourrait », « doit », « devrait », « perspectives », « envisage », « prévoit », « croit », « estime », « anticipe » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse renferment notamment de l'information portant sur l'approbation réglementaire d'*EGRIFTA*^{MC} dans différents territoires à l'extérieur des États-Unis, sur la capacité de notre partenaire commercial aux États-Unis à poursuivre la mise en marché d'*EGRIFTA*^{MC} dans ce pays, sur la capacité de nos partenaires commerciaux à l'extérieur des États-Unis à mettre en marché *EGRIFTA*^{MC} dans leur territoire respectif, sur notre capacité à atteindre un équilibre financier et à circonscrire nos dépenses, et sur notre capacité à redéposer une demande d'autorisation de mise en marché d'*EGRIFTA*^{MC} en Europe ou dans certains pays d'Europe.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment l'hypothèse qu'*EGRIFTA*^{MC} sera approuvé dans divers territoires à l'extérieur des États-Unis, qu'aucune autre étude clinique ne sera exigée par les organismes de réglementation se trouvant à l'extérieur des États-Unis pour obtenir ces approbations réglementaires, qu'*EGRIFTA*^{MC} sera bien accueilli sur les marchés dans les territoires à l'extérieur des États-Unis et sera inscrit sur la liste des médicaments remboursés par les tiers payeurs dans ces territoires, que les relations avec nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs ne se heurteront pas à des différends, que nos fournisseurs disposeront de la capacité suffisante pour fabriquer et fournir *EGRIFTA*^{MC} de manière à permettre de répondre à la demande en temps opportun, que le nombre d'ordonnances d'*EGRIFTA*^{MC} aux

États-Unis continuera d'augmenter et qu'aucun événement imprévu entraînant des coûts supplémentaires importants ne surviendra.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque qu'*EGRIFTA*^{MC} ne soit pas approuvé dans la totalité ou dans certains des territoires dans lesquels nos partenaires commerciaux ont déposé des demandes de commercialisation ou ont l'intention de le faire, le risque que les redevances obtenues des ventes d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis n'augmentent pas ou, encore, diminuent, le risque que des différends surviennent avec nos partenaires commerciaux et compromettent la mise en marché d'*EGRIFTA*^{MC}, le risque que l'approvisionnement en *EGRIFTA*^{MC} auprès de nos partenaires commerciaux soit retardé ou interrompu en raison de difficultés avec nos fournisseurs, y incluant en raison de vérifications par les agences réglementaires, le risque qu'*EGRIFTA*^{MC} soit retiré du marché en raison de défauts ou de rappels, le risque que notre propriété intellectuelle ne soit pas suffisamment protégée, le risque que, même s'il est approuvé dans des territoires à l'extérieur des États-Unis, *EGRIFTA*^{MC} ne perce pas ces marchés ou ne soit pas inscrit sur la liste des médicaments remboursés par les tiers payeurs et le risque que des événements imprévus surviennent et entraînent des coûts supplémentaires importants.

Les investisseurs éventuels sont priés de consulter la rubrique « Risk Factors » de notre rapport annuel sur Form 20-F daté du 26 février 2013 disponible sur www.sedar.com, www.sec.gov et www.theratech.com ou, en version française, la rubrique « Risques et Incertitudes » de notre rapport de gestion daté du 26 février 2013 disponible sur www.sedar.com et www.theratech.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date des présentes et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances ou de toute autre chose, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
NATIONAL Public Relations
514-843-2393